



Paris, le

8 novembre 2017

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD du Groupe BPCE appellent les salarié-es à se mettre en grève et à participer aux manifestations partout en France le jeudi 16 novembre. Dans les Caisses d'épargne, les Banques populaires, à Natixis, à BPCE et ses filiales, mobilisons-nous contre les ordonnances travail et les projets néfastes du gouvernement.

Le contexte du Groupe BPCE est particulier : au printemps dernier, François Pérol annonçait la fermeture de centaines d'agences dans les Réseaux Banque populaire et Caisse d'épargne ainsi que la suppression de plus de 4 000 emplois dans le Groupe. Ces annonces se sont faites alors que la Groupe BPCE n'a jamais dégagé autant de bénéfices, de l'ordre de 4 milliards d'euros.

Avec les ordonnances travail, ce sera pire !

Les revendications portées depuis de longues semaines par nos organisations contre les ordonnances qui facilitent les suppressions d'emplois notamment avec aussi plusieurs mesures concernant les contestations des licenciements et leurs indemnisations, doivent trouver sens dans le Groupe BPCE maintenant très largement exposé.

Dans une mise en scène savamment orchestrée, Emmanuel Macron a tenté de faire croire que la signature des ordonnances sous les ors de la République clôturait le débat.

C'est oublier que le calendrier parlementaire amène l'Assemblée Nationale à étudier en première lecture le projet de loi de ratification des ordonnances réformant le Code du travail la semaine du 20 novembre 2017.

Il est donc encore possible de procéder à des modifications, à l'instar des salariés du transport routier de marchandises ou des personnels portuaires. A la suite de leurs mobilisations, ces deux professions ont en effet obtenu un accord avec les organisations patronales respectives.

Ces exemples démontrent que rien n'est écrit d'avance et que la mobilisation la plus large possible peut porter ses fruits !

Pour les NAO 2018, ce sera encore des miettes pour les salarié-es

Si on s'en réfère aux propositions de BPCE pour la seule Branche Caisse d'épargne, ce sera une « primette » de 350 € et encore pas pour tous les salarié-es. Il n'y aura pas grand-chose pour les autres entreprises du Groupe non plus.

**Alors salarié-es du Groupe BPCE, participons
toutes et tous ensemble à la grève et aux
manifestations lors de la journée de mobilisation
interprofessionnelle, le 16 novembre 2017**

Vos représentants CGT, FO et SUD